



**COMMUNICATION  
DE LA MUNICIPALITE  
AU CONSEIL COMMUNAL**

**C 30/2023**

Vevey, le 20 novembre 2023

**Ouverture d'un compte d'attente d'un montant de CHF 120'000.- en vue du financement des études préliminaires pour le réaménagement du secteur d'Entre-deux-Villes**

---

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Ces prochaines années, le secteur d'Entre-deux-Villes est voué à connaître d'importants changements en termes d'espaces publics et de mobilité. Afin d'accompagner au mieux cette évolution, la Municipalité doit lancer dès à présent des études afin de permettre sa requalification et son réaménagement complet à l'horizon 2028-2032, en coordination avec le projet d'agglomération Rivelac (PA5).

Le secteur Entre-Deux-Villes est la porte d'entrée est de la ville de Vevey, sur la route cantonale (RC 780). Malgré son importance stratégique, ce site ne présente actuellement pas de réelles qualités urbaines. Son caractère particulièrement routier et fragmenté est principalement dû à l'importante emprise du giratoire existant et du parking de 37 places situé au bord du lac. Les aménagements existants ne répondent ainsi plus enjeux et attentes actuels. Pour cette raison, le site devra être valorisé pour ses atouts paysagers et urbanistiques et il devra prioritairement bénéficier à ses usagères et usagers.

Afin de mener les études nécessaires, des bureaux spécialisés en urbanisme, en mobilité et en génie civil accompagneront le Service de l'urbanisme et de la mobilité.

A l'horizon 2030, le réaménagement complet du site devra notamment marquer l'entrée de ville et revaloriser l'espace public en accord avec les ambitions en termes de qualité, de mobilité et de durabilité, en participant ainsi à l'amélioration de la qualité de vie des habitants. Le projet devra par conséquent être ambitieux et répondre aux enjeux de la ville d'aujourd'hui et de demain décrits dans le Plan directeur communal en cours de révision et le Plan climat veveysan.

Afin de soumettre une demande de co-financement fédéral dans le cadre du PA5 d'ici juin 2024, une étude préliminaire du réaménagement du secteur d'Entre-deux-Villes doit être lancée dans des courts délais. Elle a pour but d'entreprendre les réflexions nécessaires qui permettront d'établir un concept d'aménagement dans le cadre d'une approche participative. Ce concept permettra de préciser la faisabilité et les intentions en termes de qualité des espaces publics et de mobilité. Le projet sera mené en étroite coordination avec la Commune voisine de la Tour-de-Peilz.

Conformément aux délégations de compétences accordées par voie du préavis N° 35/2016, un compte d'attente a ainsi été ouvert au bilan de la ville, d'un montant de CHF 120'000.—, afin de couvrir les premiers frais d'étude en lien avec le réaménagement complet du secteur d'Entre-deux-Villes. Un préavis sera déposé en temps voulu au Conseil communal pour la demande de crédit de la suite des études.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, le 20 novembre 2023

Au nom de la Municipalité  
le Syndic le Secrétaire



  
Yvan Luccarini

  
Grégoire Halter

Membre de la Municipalité délégué : M. Antoine Dormond